RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

- L'accord entre la France et Taïwan a été signé en 2008.
- Chaque année, 21 postes sont proposés.

« J'avais envie de travailler mon mandarin et connaître davantage la culture taïwanaise. J'étais curieuse de découvrir cette île et ses paysages. »

Clara, 22 ans, assistante de langue à Hsinchuang à Nouveau Taipei

Retrouvez plus de témoignages sur notre site !

Critères d'éligibilité spécifiques à Taiwan	• **Nationalité** : française. Les personnes ayant la double nationalité franco-taïwanaise ne peuvent pas candidater pour Taïwan ; • **Âge** : entre 20 et 30 ans au 31/12/2026 ; • **Niveau de langue** : A2 en chinois ; • **Statuts acceptés** : étudiant • **Scolarité :** ➢ Scolarité secondaire effectuée en majorité dans un établissement français (en France ou à l'étranger) ; ➢ Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français obligatoire. • **Niveau d'études et disciplines acceptées :** avoir validé au minimum une L2 au moment du dépôt du dossier. Les personnes étant actuellement assistantes de français à Taïwan via France Éducation international ou l'ayant été par le passé **ne peuvent pas recandidater pour Taïwan**.

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

Villes ou régions d'affectation	**Voir la carte** Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.
Établissements	**Écoles primaires, collèges, lycées, universités, Association des professeurs de français de Taïwan**
Calendrier	**Publication des résultats** France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature **à partir de la mi-avril 2026**. **Contrat** **9 mois** (entre septembre 2026 et juin 2027)
Temps de travail et de congés	**15 heures par semaine.** Plusieurs types de postes sont susceptibles d'être proposés : 1 poste de 15 heures par semaine au sein de l'Association des professeurs de français de Taïwan (APFT) pour l'organisation et la coordination d'activités pédagogiques et culturelles. L'assistant est déchargé de cours. 20 postes au sein des classes selon l'une des configurations suivantes : - **Environ 12 heures** par semaine à l'université et **3 heures** dans un collège, un lycée ou une école primaire ; - **Environ 12 à 15 heures** par semaine dans des écoles primaires et/ou des collèges avec éventuellement des interventions ponctuelles à l'université ; - **15 heures** dans les lycées et collèges de Taipei, et sa région. Congés selon les calendriers scolaire et universitaire locaux.
Rémunération et aides	**Rémunération mensuelle** **30 000 NTD net** soit environ 880€ net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change). **Installation** Quelques postes offrent la possibilité d'être logé sur le campus, mais la majorité des assistants de langue doivent trouver leur logement hors campus. Dans les deux cas, **le loyer est à la charge de l'assistant**. Des possibilités de participation aux frais de voyage sont envisageables pour certains étudiants boursiers par le Bureau Français de Taipei.
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de **stagiaire**. Ce statut ne permet pas aux assistants de langue d'effectuer une autre activité (rémunérée ou non) pendant la durée du séjour en tant qu'assistant. Il n'est pas possible pour l'établissement taïwanais de signer une convention de stage avec une université française dans le cadre de ce programme. Concernant la déclaration d'impôts en France, chaque assistant est tenu de se renseigner sur le site des impôts selon sa situation.

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

Visa	**Frais de visa** : 63€ (tarif visa de résident applicable en 2025) La demande de visa doit obligatoirement être faite en France, auprès du Service Consulaire du Bureau de Représentation de Taipei en France.
Couverture sociale	Police d'assurance individuelle **obligatoire** à la charge de l'assistant (maladie-accident-rapatriement et responsabilité civile) pour les 6 premiers mois, puis inscription **obligatoire** au régime taïwanais (NHI). La cotisation mensuelle était de 826 NTD en 2025, soit environ 25€.
Formation et réunion d'information	France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEI+. Une réunion d'information sera organisée avant le départ, courant juin 2026, au Bureau de Représentation de Taipei en France (BRTF) situé à Paris. La participation des futurs assistants est fortement conseillée.
Liens utiles	Service Consulaire du BRTF : www.roc-taiwan.org/fr_fr/post/136.html Service Éducation du BRTF : https://depart.moe.edu.tw/FR/Default.aspx Bureau Français de Taipei (BFT) : https://france-taipei.org/ Réseaux sociaux du programme d'échange d'assistants de langue :
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international. À la fin de votre mission, n'oubliez pas de faire remplir l'attestation de services à l'étranger !
Renouvellement de contrat	Le renouvellement des assistants de langue française n'est pas autorisé.

IMPORTANT :
Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme ne conduit pas automatiquement à leur sélection.

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

Carte

<u>Instructions</u> : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour 3 villes ou régions.

Exemple :
Choix 1 : Kaohsiung
Choix 2 : Taipei et région
Choix 3 : Indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par villes/régions des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2025-2026 est précisée dans l'encadré ci-dessous.

Hualien (1)
Kaohsiung (3)
Nantou (1)
Taichung (3)
Tainan (0)
Taipei et région (11)
Taoyuan et région (2)

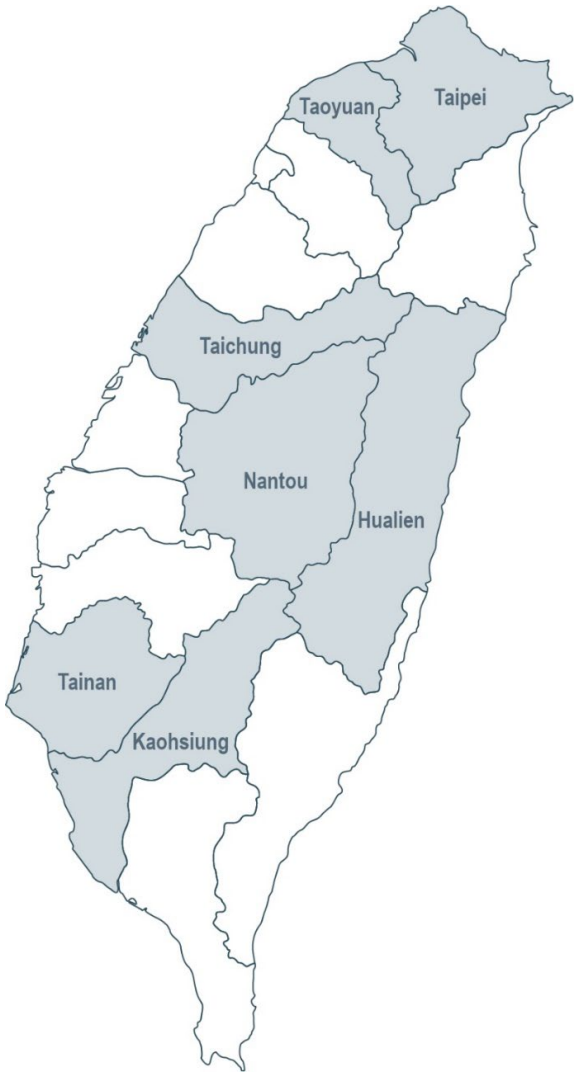

Version octobre 2025

Contact : assistant@france-education-international.fr
En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.